

La justice

L'objectif de cet atelier est de mieux comprendre le système judiciaire français et de travailler sur un exemple de jugement issu des archives du tribunal de Pontoise.



A partir d'un document d'archives, les élèves appréhendent la complexité du fonctionnement de la justice et acquièrent quelques notions fondamentales.

La justice est une institution à laquelle a été délégué le pouvoir de faire respecter la loi en assurant son interprétation et en prenant des décisions (les jugements) afin de garantir les libertés individuelles. En droit français, la justice civile organise les relations entre personnes physiques ou morales, la justice pénale confronte à la société une personne accusée d'avoir enfreint la loi, et la justice administrative contrôle le fonctionnement de l'administration publique et règle les conflits avec elle.

Infos pratiques

- **Niveau(x)** : classes de 4^{ème} et de 3^{ème}
- **Type de collèges éligibles** : collèges publics

Contact

archives.publics@valdoise.fr

Liens utiles

[Ateliers pédagogiques](#)